

# Communiqué

Contact : Claire Grimaldi

Téléphone : 06 08 83 29 08

## **TROIS ORGANISATIONS CONTESTENT UNE CELEBRATION RELIGIEUSE PLACE DU CHATEAU A COMPIEGNE LE 10 JUIN**

COMPIEGNE LE 9 JUIN 2007: Compiègne doit être une ville laïque, dans la République, chaque jour et en l'occurrence le 10 juin 2007.

La démocratie politique impose que la République ne connaisse que des citoyens et non des communautés. C'est la condition fondamentale pour assurer une véritable liberté de conscience. Or, à l'inverse de ce principe, nous assistons à une offensive permanente pour institutionnaliser le communautarisme dans nos cités.

Toutes les affaires autour du voile islamique, des croix et des kippas, toutes les provocations organisées par les uns et par les autres n'ont qu'un seul but : affirmer l'existence de communautés ayant leurs propres règles de vie, différentes par essence de celles des autres. Avec au bout les inévitables et inéluctables affrontements entre les communautés.

Nous sommes profondément attachés à la laïcité dans les institutions et à la loi de 1905. Nous demandons que soit respecté le principe constitutionnel de séparation totale des églises et de l'Etat. Nous demandons donc que la municipalité n'accorde pas de soutien direct ou indirect à des groupes religieux.

La place du château à Compiègne, espace public au cœur de la ville, ouvert à tous les citoyens, ne peut connaître d'utilisation particulière que pour une manifestation d'intérêt général. Elle ne doit pas être attribuée à des groupes religieux pour leurs manifestations propres et pour l'organisation de cérémonies culturelles.

L'association Fraternité Saint Pie X est un groupe religieux qui ne doit pas recevoir de privilège ni de soutien municipal, par une attribution du domaine public le 10 juin 2007. Nous nous réservons la possibilité d'examiner si le groupe religieux qui a obtenu de la mairie l'autorisation d'occuper l'espace public pour sa cérémonie, ne bénéficie pas d'autres avantages publics pour son fonctionnement; nous demandons que cessent ces autorisations de faire des processions religieuses et des messes sur la place du château.

Libre pensée de l'Oise,

Ligue des Droits de l'Homme de l'Oise

Syndicat SUD – Culture Oise

-Fin-